

Accueil du mercredi après-midi

dans les accueils de loisirs de Grand Auch Cœur de Gascogne

Dès 3 ans!

BULLETIN DE RESERVATION NOVEMBRE ET DECEMBRE 2020

A retourner au plus tard le :
mercredi 28 Octobre 2020
ou dans la limite des places disponibles ,
le mercredi précédent le mercredi souhaité.

Réservé à l'administration

Date :

Saisie : E A N° : /

Choisissez l'accueil de loisirs (merci de ne choisir qu'une structure)

- AUCH
- JEGUN
- PREIGNAN
- PUYCASQUIER
- ROQUELAURE
- SAINTE- CHRISTIE
- RECUP'ART

Remplissez vos coordonnées

ENFANT Nom : Prénom :

Né(e) le : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Nom de l'école : Commune :

CONTACT Nom : Tél : _ _ _ _ - _ _ _ _ - _ _ _ _

Posez vos réservations

- | | | |
|---|-----------------------------|---------------------------------|
| <input type="radio"/> mercredi 04/11 après-midi | <input type="radio"/> repas | <input type="radio"/> transport |
| <input type="radio"/> mercredi 18/11 après-midi | <input type="radio"/> repas | <input type="radio"/> transport |
| <input type="radio"/> mercredi 25/11 après-midi | <input type="radio"/> repas | <input type="radio"/> transport |
| <input type="radio"/> mercredi 02/12 après-midi | <input type="radio"/> repas | <input type="radio"/> transport |
| <input type="radio"/> mercredi 09/12 après-midi | <input type="radio"/> repas | <input type="radio"/> transport |
| <input type="radio"/> mercredi 16/12 après-midi | <input type="radio"/> repas | <input type="radio"/> transport |

Vous êtes : le père
 la mère
 autre :

Pour fréquenter les accueils de loisirs, le dossier unique de renseignements péri et extra-scolaire complet est obligatoire.
Le bulletin de réservation est à retourner impérativement au service « Education, de l'enfance à la jeunesse » : vous pouvez le remettre directement au service (Auch ou Jégun), ou l'envoyer par courrier ou le scanner et l'envoyer par mail, uniquement à l'adresse ci-dessous, en précisant dans l'objet du mail la structure demandée. Vous pouvez également le déposer dans les accueils de loisirs du mercredi .

Outre la préparation des activités de loisirs, l'organisation des transports nécessite une réservation obligatoire des demi-journées. Toute demi-journée non effectuée ou annulée moins de 5 jours ouvrés sera facturée. En cas de maladie: fournir un certificat médical sous 15 jours.

Service Education, de l'Enfance à la Jeunesse
1 rue Darwin, 32000 AUCH Tél: 05 62 61 42 63 ou 05 62 61 42 60
Du lundi au vendredi : 8h30/12h-13h/17h
Mail : enfance.jeunesse@grand-auch.fr



Accueil du mercredi après-midi

dans les accueils de loisirs de Grand Auch Cœur de Gascogne

Dès 3 ans!

BULLETIN DE RESERVATION NOVEMBRE ET DECEMBRE 2020

A retourner au plus tard le :
mercredi 28 Octobre 2020
ou dans la limite des places disponibles ,
le mercredi précédent le mercredi souhaité.

Réservé à l'administration

Date :

Saisie : E A N° : /

Choisissez l'accueil de loisirs (merci de ne choisir qu'une structure)

- AUCH
- JEGUN
- PREIGNAN
- PUYCASQUIER
- ROQUELAURE
- SAINTE- CHRISTIE
- RECUP'ART

Remplissez vos coordonnées

ENFANT Nom : Prénom :

Né(e) le : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Nom de l'école : Commune :

CONTACT Nom : Tél : _ _ _ _ - _ _ _ _ - _ _ _ _

Posez vos réservations

- | | | |
|---|-----------------------------|---------------------------------|
| <input type="radio"/> mercredi 04/11 après-midi | <input type="radio"/> repas | <input type="radio"/> transport |
| <input type="radio"/> mercredi 18/11 après-midi | <input type="radio"/> repas | <input type="radio"/> transport |
| <input type="radio"/> mercredi 25/11 après-midi | <input type="radio"/> repas | <input type="radio"/> transport |
| <input type="radio"/> mercredi 02/12 après-midi | <input type="radio"/> repas | <input type="radio"/> transport |
| <input type="radio"/> mercredi 09/12 après-midi | <input type="radio"/> repas | <input type="radio"/> transport |
| <input type="radio"/> mercredi 16/12 après-midi | <input type="radio"/> repas | <input type="radio"/> transport |

Vous êtes : le père
 la mère
 autre :

Pour fréquenter les accueils de loisirs, le dossier unique de renseignements péri et extra-scolaire complet est obligatoire.
Le bulletin de réservation est à retourner impérativement au service « Education, de l'enfance à la jeunesse » : vous pouvez le remettre directement au service (Auch ou Jégun), ou l'envoyer par courrier ou le scanner et l'envoyer par mail, uniquement à l'adresse ci-dessous, en précisant dans l'objet du mail la structure demandée. Vous pouvez également le déposer dans les accueils de loisirs du mercredi .

Outre la préparation des activités de loisirs, l'organisation des transports nécessite une réservation obligatoire des demi-journées. Toute demi-journée non effectuée ou annulée moins de 5 jours ouvrés sera facturée. En cas de maladie: fournir un certificat médical sous 15 jours.

Service Education, de l'Enfance à la Jeunesse
1 rue Darwin, 32000 AUCH Tél: 05 62 61 42 63 ou 05 62 61 42 60
Du lundi au vendredi : 8h30/12h-13h/17h
Mail : enfance.jeunesse@grand-auch.fr

